Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260629-2026_06_81-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	27	25

Vote
A la majorité
Pour : 14 Contre : 11 Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 29 Juin à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Mairie annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, GUILLOT Sandrine, LERAY Michel, MAUNY Odile, MERCIER Gaëlle, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, VOLAND Christian, Mmes : ALONZO-BOUSQUET Claire, CHAMPAGNAT Victoria GÉRARD Marie, LACHUER Maude, LE CORRE Maëla, MARTIN Alice, PAUMIER Vanessa, TRÉMOUREUX Audrey, MM : BOULAIS Marvin, CHEREL Emmanuel, L'HERNAULT Thimothée, RIVAUX Emmanuel, SAULNIER Thomas, VENET Clément,

Absent(s) ayant donné procuration : MENOUX Serge à M. LERAY Michel, Mme DIVET Chrystèle à Mme FOUREL Céline M. GIROT Charles-Henry à M. SAULNIER Thomas,
Absent(s) : DAVID Emilie, Mme PENIGUEL Anne-Laure M. CHEVÉ Pierre-Henri,

A été nommé(e) secrétaire : M. DIVET Marcel

2026_81 – Subvention à l'association " vent d'inquiétude "

Par courrier du 19 mars 2026, l'association « vent d'inquiétude » sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention destinée à soutenir son action de préservation de la noctule commune, qui figure parmi la liste rouge des espèces menacées. En effet, les spécimens présents dans le secteur de la Saussinais sont mis en danger par le projet de parc éolien qui doit se développer dans le secteur.

DELIBERATION

Le Conseil municipal,

Vu la demande de subvention adressée par l'association « vent d'inquiétude »

Sur rapport de Monsieur le Maire,

A la demande de 13 conseillers municipaux, le Conseil municipal se prononce par un vote à bulletin secret.

Le dépouillement montre le résultat suivant, M. Voland n'ayant pas pris part au vote :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Signé par : Thierry BEAUJOUAN
Date : 10/07/2026
Qualité : LE MAIRE

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260629-2026_06_81-DE

Nombre de bulletins "pour" : 14
Nombre de bulletins "contre" : 11
Nombre de bulletins "abstention" : 4

Le Conseil municipal décidé donc, à la majorité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l’association vent d’inquiétude pour l’année 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 01/07/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN